



## CAP - Modalités d'évaluation du chef-d'oeuvre

publié le 02/01/2020

### Descriptif :

Arrêté du 28 novembre 2019 publié au JO du 24 décembre 2019.

Vous trouverez ci-joint l'Arrêté du 28 novembre 2019 définissant les **modalités d'évaluation du chef-d'oeuvre** prévue à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle par l'article D. 337-3-1 du code de l'éducation, publié au Journal Officiel du 24 Décembre 2019 (Texte 32 sur 112).

### Document joint

 [Modalités Evaluation Chef d'oeuvre en CAP](#) (PDF de 152.5 ko)

Arrêté du 28 Novembre 2019 publié au JO du 24/12/2019 (Texte 32/112).



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**